



Taxe d'ordures ménagères réclamées alors que non dues

Par **charlotte0505**, le **14/12/2016** à **16:29**

Bonjour,

Je me permets de vous adresser cette question car je me sens un peu perdue. Je vous explique. La trésorerie publique me réclame des taxes d'ordures ménagères de 2013 à 2014. Depuis le 9 mai 2012, mon compte au SMICTOM est fermé pour cause de déménagement. De novembre 2012 à mars 2014, je vivais en PACA et j'étais en règle dans mes "dettes". J'ai recus un premier courrier de la part de la trésorerie en date du 27/10/16 auquel j'ai répondu en joignant les justificatifs. Et aujourd'hui, je reçois carément une notification d'opposition à tiers détenteur! Je ne comprends pas pourquoi on me réclame cette somme il n'y a rien de logique...merci de bien vouloir m'aider..

Par **Visiteur**, le **14/12/2016** à **17:22**

Bsr,
Qu'est ce que Smitcom ?
Êtes vous propriétaire ou locataire ?

Ne faites pas oar courrier, il est préférable de vous rendre à la trésorerie.